

"La ville de toutes les énergies"

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Creusot, le 12 décembre 2017

Rythmes scolaires 2018 : Aucune décision n'est prise

Le dossier des rythmes scolaires est étudié avec une attention soutenue à la ville du Creusot. Pour cette raison même, la municipalité a décidé d'associer de façon resserrée les parents et les enseignants à ce sujet via un questionnaire lancé début octobre. **Contrairement à ce qui a pu être retranscrit dans *le Journal de Saône et Loire* du 12 décembre 2017, à ce stade de l'année aucune décision n'est arrêtée.**

La collecte des réponses est une première étape vers un travail réflexif plus poussé. La deuxième étape, est une concertation élargie à mener avec les représentant.e.s de l'Education Nationale, les enseignant.e.s, les directrices et les parents d'élèves élus.

Plus encore, dans le cadre des réformes nationales qui se sont succédées au fil des années dans le domaine éducatif, la ville du Creusot a toujours tenu à associer l'ensemble des intervenants concernés et le personnel municipal a toujours fait preuve d'un fort investissement auprès des enfants.

La question des rythmes scolaires n'en sera donc pas différente, sinon plus étroitement abordée. **La municipalité est attentive au dialogue avec l'ensemble des acteurs en présence, qui entourent les enfants et sont acteurs de leur éducation et de leur développement.**

C'est l'attention même due aux rythmes et aux besoins de l'enfant, qui anime le temps de la concertation : c'est un enjeu essentiel, pour favoriser le meilleur équilibre des temps de vie des écoliers creusotins. **Les horaires de la rentrée 2018 ne**

"La ville de toutes les énergies"

COMMUNIQUE DE PRESSE

sont donc pas finalisés, la réflexion sur la journée d'école doit d'abord être engagée.

L'initiation, l'épanouissement, comme l'esprit d'éveil et de découverte ont été les objectifs des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ils ont été plébiscités par de nombreuses familles. **La large adhésion des familles aux TAP et des 1200 élèves qui les fréquentent sont des réalités qui doivent être prises en compte.**

Ainsi, ce dossier important doit être co-construit : la ville du Creusot entend donc mener un travail de fond et une collaboration transversale avec les acteurs du territoire, afin de créer les meilleures conditions du bien-être des enfants. Nulle décision n'est donc actée à ce jour.